

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 8-9

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Havre - 1^{er} Août 1969.

Malgré l'absence de quelques-uns des plus fidèles compatriotes se trouvant en vacances, une soixantaine se sont retrouvés autour de notre Consul et de M^{me} Steiner pour célébrer notre fête nationale.

Ainsi M. le Consul, dans son allocution, pouvait-il saluer, en plus de ses compatriotes du Havre, quelques Rouennais sous la conduite de M. Kolp et aussi un couple de Genevois en vacances au Havre.

Le son émouvant de la petite cloche fondue en 1291 et se trouvant au bord du Rhin, à Wagenhausen, nous arriva comme un premier salut du pays, suivi du message du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger. Un excellent enregistrement nous permit d'entendre directement la voix de M. Von Moos et ensuite celle du Directeur de la Nouvelle Société Helvétique, M. Jean-Claude Nicolle.

La diffusion de l'hymne national, chanté par un chœur de Fribourg, a remué plus d'une âme patriotique. L'hymne a été ensuite repris par toute l'assistance pour terminer la partie commémorative.

M. Steiner, notre Consul, et M^{me}, avaient préparé un buffet richement garni, ce qui a permis à tous de se rafraîchir et de passer en leur compagnie une excellente soirée.

Nécrologie

Le Groupement amical des Suisses de l'Orne a le regret d'annoncer le décès de son Président, M. Ernest Otto KELLER, décédé le 8 août à Argentan, dans sa 70^e année.

M. Keller, industriel, originaire de Leuggern/AG, était venu en France en 1919 et depuis plusieurs années il s'était établi en Normandie où il dirigeait avec

une grande compétence et une activité inlassable une entreprise de mécanique de précision.

Le *Messenger suisse* de France prie M^{me} Keller de trouver ici l'expression de ses sentiments de vive sympathie et s'associe à la peine ressentie par les Suisses de Normandie envers leur compatriote et ami trop tôt disparu.

Cercle Suisse de Belfort Fête Nationale suisse 1969

C'est le samedi 9 août, soit avec quelques jours de retard sur la date officielle, que le Cercle Suisse de Belfort a commémoré l'anniversaire de la fondation de la Confédération.

A 21 heures, une soixantaine de personnes, compatriotes et amis, se trouvaient réunis au local de La Belfortaine ; la salle était décorée aux couleurs nationales françaises et suisses, ainsi que cantonales.

Pour débiter la soirée, M. Charonnens, président, donne lecture d'une lettre d'excuses de M. Legay, maire de Belfort, retenu par des obligations de sa charge.

Au magnétophone, l'hymne national précédant le discours du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger et les vœux du Président de la N.S.H. est écouté debout par l'assistance.

Cette année, une innovation : le Comité avait décidé de faire faire sur l'écran un beau voyage au pays.

Deux films, fournis par l'Office national suisse du tourisme, furent présentés, soit : « Impressions sur Lausanne » et « Du Rhône au Rhin par le chemin de fer de l'Oberalp », films magnifiques qui obtinrent un grand succès et qui furent acclamés. Un vin d'honneur, accompagné

de biscuits et au cours duquel les chants populaires suisses furent chantés en chœur par l'assemblée, termina la soirée. Belle fête de famille dont les participants garderont un bon souvenir.

suite et fin de la page 16

Hôte de ce Congrès, la Suisse ouvrit le défilé des bannières par son traditionnel jeu de drapeaux, précis et élégant, accompagné du fond sonore évocateur des montagnes helvétiques : quatuor de cor des Alpes et chanteurs en costumes des 22 cantons.

Ensuite, en quelques minutes, chaque pays eut l'occasion d'exprimer les caractères originaux de son histoire. Cette soirée, haute en couleur, permit, entre autres choses, d'admirer la richesse folklorique chaude et passionnée des pays latins : Le Portugal, avec ses airs nostalgiques de la province de Lisbonne, et la sobre élégance de son centre intellectuel de Coïmbra.

L'Espagne et la fougueuse ardeur de ses toréadors dans un décor de sombreros et de mantilles.

La France au folklore particulièrement varié et aux costumes élégants.

L'Italie, évocatrice du bel canto ensoleillé.

La Belgique, avec ses somptueux Gilles de Binges.

La présentation percutante de la Tchécoslovaquie, profondément marquée par son attachement aux libertés sociales et religieuses, fut le point culminant de cette soirée qui démontra de façon magistrale qu'une aspiration religieuse commune est susceptible dans notre XX^e siècle d'unir des nations aux cultures et traditions si diverses dans un même élan de fraternité et de spiritualité.



canton de bâle



Première machine à composer par procédé photographique en Suisse

(A.T.S.) Un jour seulement après les cérémonies du centenaire de la Société suisse des maîtres imprimeurs, est arrivé en Suisse, plus exactement à Bâle, la première machine à composer par procédé photographique. Elle a été montée dans l'imprimerie du quotidien « National Zeitung ». Cette machine, qui sera utilisée d'abord par bandes perforées, puis, plus tard, par bandes magnétiques, est de fabrication anglaise. Elle est du type Lynotron 505, dont la capacité de composition est de trois cent mille lettres à l'heure. En règle générale, les machines automatiques à composer les plus rapides sont d'une capacité de 3 000 signes à l'heure. Le premier grand travail qui sera réalisé par cette nouvelle installation sera l'annuaire téléphonique par branches des P.T.T. qui doit sortir de presse cet automne.



canton de berne

Premier « Grand Prix Littéraire du Canton de Berne » à Friedrich Duerrenmatt

Le Conseil exécutif du canton de Berne a décidé, sur préavis de la Commission pour l'En-

couragement des Lettres Bernoises, de décerner le « grand prix littéraire du canton de Berne » à l'écrivain et dramaturge Friedrich Duerrenmatt.

Le « grand prix littéraire du canton de Berne », d'un montant de 15.000 francs, est décerné pour la première fois cette année. Il sera remis à Friedrich Duerrenmatt au cours d'une manifestation officielle, prévue pour cet automne.

Friedrich Duerrenmatt, né le 5 janvier 1921 à Konolfingen, s'est fait connaître du public international par ses œuvres théâtrales, dont les traductions françaises les plus connues sont « La visite de la vieille dame », « Frank 5 », « Les anabaptistes », « Le mariage de M. Mississippi », alors que, parmi ses œuvres romanesques, on peut citer « La panne ».

En 1959, Friedrich Duerrenmatt a reçu le prix Schiller de la ville de Mannheim, et en 1960 celui de la fondation Schiller suisse.



canton de genève

Épandeur de mousse pour la piste de Cointrin

L'aéroport de Genève-Cointrin est désormais équipé d'un épandeur de mousse sur la piste. Cette innovation permet aux avions, en cas de déficiences d'un train d'atterrissage, de se poser « sur le ventre ».

Une démonstration de cette installation a eu lieu à Cointrin. C'est grâce au Département du Commerce, de l'Industrie et du

Travail, que préside M. André Ruffieux, conseiller d'Etat, que le service de secours de l'aéroport de Genève a été équipé de manière à pouvoir en quelque 45 minutes épandre un tapis de mousse sur une longueur d'un kilomètre et une largeur de 23 mètres. Cet équipement est constitué par un tracteur porteur de deux citernes, l'une de 3.000 litres d'eau, l'autre de 7.000 litres d'extrait chimique, ainsi que de trois remorques transportant chacune 25.000 litres d'eau. Le coût de l'opération est de 400.000 francs environ.

Beaux souvenirs

(C.P.S.) Le pape Paul VI n'emporte pas seulement les cadeaux offerts par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat de Genève, M. Martin Bodmer, lui a donné le plus ancien texte connu des Epîtres de Saint Pierre. Il s'agit d'une copie sur papyrus formant un cahier de 36 pages, en excellent état de conservation et datant du début du III^e siècle. M. Bodmer a confié, il y a une dizaine d'années, le soin de déchiffrer ce texte à M. Michel Testuz, chargé de cours à l'Université de Genève, et le Vatican avait manifesté un très vif intérêt pour ce papyrus et sa transcription, à tel point que le secrétaire particulier de Paul VI avait demandé l'autorisation d'en tirer une série limitée de fac similés pour le pape lui-même. Aujourd'hui, M. Bodmer a décidé de se dessaisir du manuscrit lui-même « afin que les lettres de Pierre soient en possession du suc-

cesseur de Pierre ». Le professeur Testuz estime que le texte a été copié à Thèbes par des scribes coptes.

La croix sculptée par Remo Rossi et offerte par le Conseil fédéral est en bronze doré sur socle de marbre noir, d'une hauteur de 90 cm. Le don précieux du Conseil d'Etat rappelant bien l'art genevois était admirable : il s'agissait d'une montre de collection, du XVIII^e siècle, en argent, signée Nicolas Prévost. Le Conseil d'Etat avait offert également à Paul VI un grand album d'enregistrements de l'O.S.A., dirigé par Ernest Ansermet.

Que dire de cette journée du 10 juin ? La journée fut une belle journée de printemps. L'atmosphère dans la « cité de Calvin » durant la visite du pape Paul VI a été tout simplement sereine, comme il sied à une ville internationale, siège de nombreuses organisations mondiales et accoutumée à voir venir chez elle de hautes sommités du monde politique et ecclésiastique. Le pape avait tout fait pour aplanir les objections et la prière commune, prononcée dans la Salle des Conférences du Centre Œcuménique des Eglises, montrait bien qu'il s'agissait de fraternité humaine et chrétienne.

Le président du Comité consultatif des grandes religions mondiales à Genève, le pasteur Henry Babel, avait reçu un télégramme disant : « Le Saint Père forme ses vœux pour un fécond dialogue entre catholiques, protestants, juifs, musulmans et hindous. » Le grand rabbin Alexandre Safran, le Dr Ramanandan, directeur du Centre Islamique de Genève, le swami Nytia Bodhananda, comme l'abbé Mauris, avaient reçu le même texte.

Le rédacteur en chef du « Journal de Genève », M. Bernard Beguin, écrit : « Médiocres théologiens, peut-être, mais souvent puissants prélats. Il est donc tout à fait opportun que le chef de cette Eglise donne le

ton d'une conception moderne, progressiste et humaine des relations sociales. » Ceux qui ont reçu Paul VI à l'aéroport, qui l'ont accompagné aux Palais de l'O.N.U. et au B.I.T., qui l'ont approché lors de sa visite à l'Hôtel de Ville de Genève, l'ont constamment vu détendu, souriant, respirant une atmosphère de respectueuse amitié. Beaucoup furent impressionnés par sa prestance et son sourire.

U. K.



canton du tessin

« Réunis pour Noël » de la T.V. de la Suisse italienne

La télévision de la Suisse italienne réalisera de nouveau cette année l'émission-concours « Réunis pour Noël » qui connut tant de succès lors des précédentes éditions.

Grâce à cette émission, les Tessinois et les habitants des Grisons de langue italienne, émigrés dans des pays lointains, ont la possibilité de se réunir pour Noël, sur le petit écran, avec les parents et les connaissances restés au pays. Un prix consistant en un voyage sera attribué à la personne dont le cas sera considéré par un jury le plus intéressant et le plus humain. Le gagnant pourra ainsi retourner en Suisse et revoir sa famille.

Le ou les pays que les reporters de la T.V. de la Suisse italienne visiteront cette année n'ont pas encore été choisis. Elle invite, avant de faire le choix, tous les Suisses de langue italienne à lui signaler les parents et amis émigrés depuis longtemps en Asie, en Australie et dans les deux Amériques, exceptés toutefois de l'Argentine, de la Californie, du Canada et du Brésil, qui ont déjà été visités au cours de ces dernières années.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Avenches inaugure un monument à la mémoire du général Guisan

(C.P.S.) Le 30 août, la ville d'Avenches inaugure un monument à la mémoire de son plus illustre bourgeois, le général Henri Guisan.

Ce monument, consistant en un buste dû au talent de Mme Ginette Binguelly-Lejeune, est placé devant le bâtiment de la poste, non loin du temple dont l'une des façades est déjà ornée d'une plaque, avec l'effigie du général Guisan, plaque consacrée au service actif 1939-1945.

L'inauguration de ce monument coïncide avec le trentième anniversaire de l'élection, par les Chambres fédérales, du colonel commandant de corps Henri Guisan au grade de général, commandant en chef de l'armée suisse.

La cérémonie officielle a été présidée par le syndic d'Avenches, M. Xavier Chapatte, et la participation des sociétés locales ainsi qu'un détachement d'honneur de troupes en service à ce moment-là.

Mme Ginette Binguelly-Lejeune, récemment décédée, avait offert ce buste à la ville d'Avenches en souvenir du général Guisan et de Mme Guisan pour qui elle avait des sentiments de sincère admiration.

Pour l'acquisition de la propriété du général Guisan à Pully

Pour répondre à une offre de l'hoirie général Henri Guisan, un comité d'action, siégeant sous la présidence du lieutenant-colonel Emg Stettler, pré-

sident de la Société Vaudoise des Officiers, s'est constitué à Lausanne en vue de l'acquisition de la propriété de « Verte Rive », à Pully. Le comité d'action a décidé d'élargir la fondation « Mémorial Général Guisan » et de réunir, avec l'appui de la Confédération, du canton de Vaud, des municipalités de Lausanne et de Pully, les fonds nécessaires pour l'achat de cette propriété, où il est envisagé d'installer notamment un musée consacré au général Guisan et aux années du service actif 1939-1945.

Le moment venu, le comité d'action fera appel au public et lui donnera ainsi l'occasion de collaborer à cette œuvre.

Mort d'un grand artiste vaudois

Casimir Reymond

Le sculpteur, peintre et verrier vaudois Casimir Reymond est mort à Lausanne à l'âge de 76 ans.

Il laisse de nombreuses sculptures, parmi lesquelles le bas-relief de la chapelle de Montfaucon à la cathédrale de Lausanne, les grandes cariatides du Tribunal fédéral, les deux statues du Palais de Beaulieu, une statue de la Vierge à l'église Saint-Paul à Genève, le monument du docteur César Roux à l'hôpital cantonal de Lausanne, des bustes de C.-F. Ramuz, du général Guisan, d'Edmond Gilliard, de Maurice Troillet (Sion).

On doit aussi au grand artiste vaudois des vitraux à Echallens, Romainmotier, Lutry et dans d'autres temples du canton. Mais c'est comme peintre qu'il avait commencé sa carrière, en créant de nombreux paysages et portraits.

Né le 9 avril 1893 à Vaulion, son village d'origine, fils de syndic et frère de deux futurs préfets, il avait suivi l'Ecole Normale de Lausanne et l'Ecole des Beaux-Arts de Genève. Ses premiers tableaux parurent à l'exposition fédérale de Neuchâtel en 1912. Puis, en 1913, âgé de 20 ans, il exposa près de 200 œuvres à Lausanne. En 1914, une bourse fédérale lui permit de se perfectionner à Paris. Il vécut dans la capitale française de 1921 à 1933, avec un séjour à Aix-en-Provence, et exposa à Paris, Berlin, Rome et Florence. Appelé en 1933 à l'Ecole cantonale de Dessin et d'Art appliqué de Lausanne, il y enseigna jusqu'en 1955 et la dirigea quelques années. Dès lors, il se consacra totalement à la sculpture dans son atelier de Lutry.

Casimir Reymond reçut en 1968 le prix de la Fondation Gimmi. Il siégea plusieurs années à la Commission fédérale des Beaux-Arts.



canton de zurich

**Message de bienvenue
du président
de la Confédération
aux participants
du Congrès Mondial
de la Jeunesse adventiste
tenu à Zurich
du 22 au 26 juillet 1969**

A l'occasion du Congrès Mondial de la Jeunesse adventiste, je vous transmets les salutations du Conseil Fédéral et vous souhaite une cordiale bienvenue dans notre pays. Puissent les journées du 22 au 26 juillet vous permettre d'accomplir un tra-

vail fructueux, de resserrer vos liens, d'affermir votre amitié, et de renforcer votre confiance et votre respect mutuels, jeunes gens venus de tous les continents. Puisque vous avez choisi la Suisse comme lieu de votre rencontre, et que nous avons l'honneur de vous accueillir, je veux espérer qu'en dépit de sa courte durée, votre séjour vous offrira l'occasion d'avoir un aperçu des particularités, des langues, des confessions et du système politique démocratique de notre pays aux aspects si variés.

Fière de ses libertés bien enracinées au sein de son peuple, et consciente de sa responsabilité envers sa neutralité permanente, la Suisse veut continuer à faire sa part en vue de favoriser une bonne compréhension entre les hommes et entre les Nations. Votre jeunesse apportera sa contribution à l'édification de l'avenir. Puisse donc une bonne étoile luire sur ces jeunes réunis en congrès à Zurich et réserver un avenir lumineux et paisible aux peuples ayant une haute idée du droit et des fondements moraux auxquels ils sont attachés.

Ludwig von MOOS

*Président
de la Confédération
helvétique*

19 Nations unies dans une éblouissante soirée folklorique

Le Hallenstadion de Zurich, où se réunissaient chaque jour les 13.000 participants du Congrès International de la Jeunesse Adventiste, a servi de cadre à la présentation d'une partie des 91 nations déléguées.